



Fiche Bilan

PROJET DE TERRITOIRE

2020
2025

ORIENTATION 3
VIE QUOTIDIENNE

Pour proposer des services
de proximité accessibles à tous



SANTÉ

⑩ Pérenniser et diversifier l'offre de soins sur notre territoire

Objectif stratégique

10

Pérenniser et diversifier l'offre de soins sur notre territoire

ENJEUX 2021-2027

- L'accès aux soins : maintien et diversification de l'offre
- L'amélioration de la prévention (addiction, isolement, santé mentale)

ACTIONS PHARES

- Renforcement du partenariat avec le Pays Cœur d'Hérault dans le cadre du Contrat local de santé
- Accompagnement pour l'installation de services spécialisés au Pôle santé

Situation du territoire

État de santé de la population

- Espérance de vie à la naissance 83,8 ans, ce qui est supérieur à la moyenne nationale.
- Principales affections de longue durée : Diabète de type 1 et 2, Cancers, Affections psychiatriques.
- Faible taux de dépistage des trois cancers principaux (sein, colorectal, col de l'utérus)
- 13 % des enfants sont en surcharge pondérale, contre 12 % dans le département et le reste du PCH.

Accès aux soins

- Indicateur d'Accessibilité potentielle localisée (APL) 3,4 (moyenne France 3,0)

Cet indicateur mesure à la fois la proximité et la disponibilité des professionnels de santé

- 11,4, médecins généralistes pour 10 000 habitants (France 16,9)
- Taux d'équipement en professionnels de santé, en particulier spécialistes, inférieur à la moyenne nationale.

Si les centres urbains sont bien desservis, certains villages ne disposent d'aucun médecin généraliste.

Proportion d'assurés sans médecin traitant ou sans consultation depuis deux ans inférieure à la moyenne nationale, sauf pour les consultations gynécologiques.

Nombre de bénéficiaires de l'AAH (Allocation aux Adultes Handicapés) dans les moyennes nationales et départementales.

L'indice de besoin en matière de santé, qui prend en compte plusieurs facteurs dont les assurés en ALD, les plus de 75 ans et les personnes sans médecin traitant, est élevé.

En somme, si certains indicateurs restent en dessous des moyennes nationales, d'autres traduisent une situation relativement favorable dans le territoire, et en comparaison avec les données nationales.

Santé mentale et addictions

- Prévalence élevée de troubles psychiatriques chez les 18-24 ans : 2,8 % sur le territoire de la CCVH
- Problématiques addictives : produits les plus fréquemment à l'origine des prises en charge : alcool 32 %, tabac 26,5 %, produits illicites (hors médicaments prescrits) entre 30 et 46%
- La part des plus de 75 ans vivant seules à domicile a augmenté de 10 % depuis 2013
- Faible taux de prise en charge psychiatrique chez les 65 ans et plus, y compris pour Alzheimer et démences, malgré une population vieillissante.
- Taux d'IVG des 15-24 ans 17,6 % (France 16 %)

Environnement social

- Taux de pauvreté 15 % en CCVH, équivalent à la moyenne nationale
- Part de familles monoparentales importante, avec une hausse notable depuis 2013.
- La part de jeunes ni en emploi, ni en formation ni en études préoccupante.

Les infrastructures existantes

- 1 établissement sanitaire : Clinique géro-psycho-geriatrique Saint Antoine à Montarnaud
- 7 EHPAD : Aniane, Gignac, Le Pouget, Plaissan, Saint André de Sangonis, Saint Bauzille de la Sylve, Saint Pargoire
- 1 SSIAD : Gignac
- 1 Pôle Santé : Gignac
- 1 Centre de santé sexuelle du CD34 : Gignac
- 1 Centre médico-psychologique pour enfants : Gignac

Le Contrat local de santé

Dispositif de coordination territoriale signé par l'Agence Régionale de Santé Occitanie (ARS), le Pays Cœur d'Hérault,

la CPAM de l'Hérault et le CHU de Montpellier.

Ce contrat s'appuie sur un diagnostic local de santé, réalisé en 2023, qui identifie les priorités du territoire

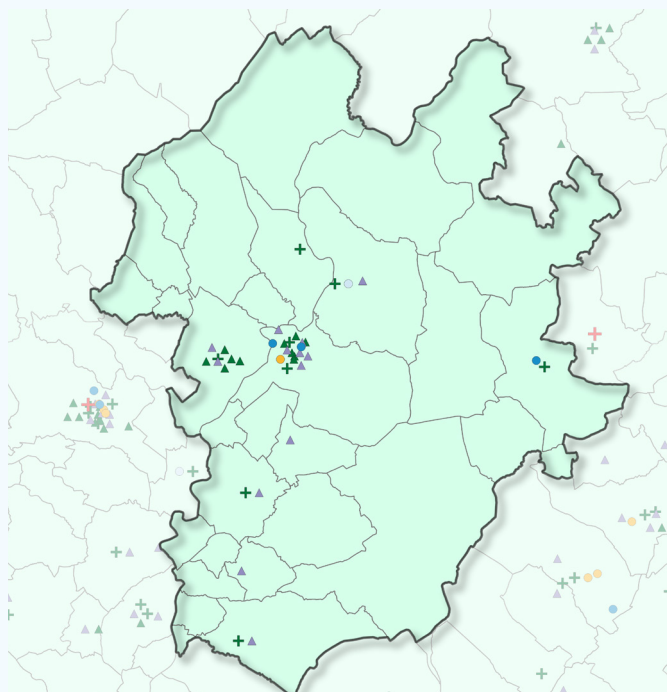
Les axes stratégiques:

1. Soins primaires : améliorer l'accès aux soins et renforcer la coordination des acteurs.
2. Santé mentale : détecter et accompagner les personnes vulnérables, favoriser l'inclusion.
3. Parcours de santé : renforcer la prévention, améliorer la prise en charge des addictions et des parcours périnataux.
4. Santé environnementale : réduire les pollutions et promouvoir l'urbanisme favorable à la santé.

Le pôle santé

Ouvert au premier trimestre 2022 à Gignac, il regroupe praticiens libéraux, professions médicales et paramédicales, ainsi qu'une plateforme mutualiste de consultations de spécialistes en secteur 1. En tout, une trentaine de professionnels de santé sont représentés sur 2630m².

L'extension finalisée en 2025, complète cette offre de soins. Le centre d'imagerie agrandi a accueilli un scanner en avril. Les locaux ont été prévus pour l'ouverture d'un Centre de soins non programmés qui permettra de traiter les urgences non vitales. Pour finir, la CCVH y a acquis un local de 125m², dont l'usage sera multiple (réunions, formations...) et qui pourra être réquisitionné en cas de nouvelle crise sanitaire. 400 000€ ont été engagés par la CCVH pour le financement et l'équipement de cette salle.



Équipements médicaux par type

- | | |
|--|---------------|
| ▲ Accueil pour personnes âgées | ● Laboratoire |
| ▲ Accueil du public en situation de handicap | + Pharmacie |
| ● Établissement de santé | + Maternité |
| ● Maison de santé pluridisciplinaire | + Urgences |

Bilan des opérations 2020-2025

Si la santé ne fait pas partie des compétences obligatoires d'une communauté de communes, la CCVH s'en est néanmoins saisie, pour améliorer le cadre de vie de sa population et lui proposer une offre de soins accessible et de qualité. Cela s'est traduit sur notre territoire par des engagements humains et financiers importants pour répondre à la fois aux situations d'urgences (crise sanitaire) et aux besoins en santé de la population locale.

OPÉRATIONS FINALISÉES

- Centre de vaccination (+ de 46 000 injections, 110 000€ investis par la CCVH remboursés à 100% par l'ARS)
- Pôle Santé (+ de 3500m² construits, 45 professionnels de santé en exercice + 1 128 000€ investis par la CCVH)
- Signature du nouveau CLS 2024-2029 entre le Pays Cœur d'Hérault, la CPAM, l'ARS et le CHU
- Acquisition d'un local modulable (360 000€ TTC + 100 000€ HT pour l'aménagement et l'équipement)

OPÉRATIONS RÉCURRENTES

- Commissions de santé avec le Pays Cœur d'Hérault
- Facilitation d'événements de prévention et dépistage

OPÉRATIONS EN COURS OU À L'ÉTUDE

- Centre de soins non programmés
- Maison sport santé
- Campus connecté santé

Moyens mobilisés

- Centre de vaccination : 110 000€ investis remboursés par l'ARS
- Extérieurs pôle santé + achat du local : 1 588 000€
- Humains : 0.5 ETP + 1 ETP pendant la crise sanitaire



Bilan 3D

Durable

- En favorisant une offre de soins de proximité, les déplacements sont réduits

Digital

Démocratique

- Faciliter l'accès aux soins pour tous

Défis 2027-2034

GARANTIR

un accès équitable aux soins

RENFORCER

l'attractivité pour les professionnels de santé

DÉVELOPPER

la formation et l'apprentissage

AMÉLIORER

la coordination des acteurs de santé

CRÉER

un cadre de vie favorable à la santé

Chiffres clefs

45

professionnels
au pôle santé

1 M€

investis pour le pôle santé

46 000

injections au centre
de vaccination



VALLÉE DE L'HÉRAULT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

2 parc d'activités de Camalcé BP15 – 34150 GIGNAC

04 67 57 04 50

contact@cc-vallee-herault.fr